



« Tout ce qu'il vous dira,
faites-le » (Jn 2, 56)

DIOCESE D'IDIOFA

L'Evêque

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR JOSE MOKO EKANGA

*A L'OCCASION DE LA MÊSSE CHRISMALÈ, LE MARDI SAINT
27 mars 2018*

Mes très chers frères et amis prêtres,

1. La messe chrysmale est la messe christique par excellence parce qu'au cours d'elle, Jésus le Christ, l'oint de Dieu, au sens grec du terme *kristos*, déverse sur nous en abondance tout son amour, toute sa tendresse, toute sa délicatesse. Il nous donne en partage son sacerdoce : « *le Seigneur Jésus-Christ, en voulant faire des chrétiens un seul corps, où "tous les membres n'ont pas la même fonction" (Rm 12,4) a établi parmi eux des ministres qui, dans la communauté des chrétiens, seraient investis par l'Ordre du pouvoir sacré d'offrir le Sacrifice et de remettre les péchés, et y exerceraient publiquement pour les hommes au nom du Christ la fonction sacerdotale* » (P.O. 2). Comment ne pas penser dans le cadre de cette messe à ce moment mémorable et inoubliable où l'Evêque, au nom de ce Christ Seigneur, par l'imposition des mains et la prière d'ordination, nous a fait entrer dans l'ordre du presbytérat ? Comment oublier ce jour d'allégresse et de joie qui nous a vus naître comme prêtres ?

Cette messe a pour mission d'en raviver le souvenir, d'en réveiller la conscience, par la rénovation des promesses sacerdotales. C'est ainsi qu'après l'homélie, j'interrogerai individuellement chacun de vous et aussi moi-même, par rapport à ces engagements pris le jour de notre ordination. Loin d'être une pure formalité, ce dialogue rituel devra être vécu comme un rafraichissement de notre consécration à Dieu. Nous nous savons appartenir au Christ sacerdotalement et par le fait même sommes responsables de nos frères et sœurs.

2. A ce propos, la Constitution Dogmatique sur l'Eglise « *Lumen Gentium* », écrit : « Et quand Jésus, ayant souffert pour les hommes la mort de la croix, fut ressuscité, il apparut établi comme Seigneur et Christ, et comme Prêtre pour l'éternité (cf. Ac 2,36 ; He 5,6 ; 7,17-21), et il répandit sur ses disciples l'Esprit promis par le Père (cf. Ac 2,33) » (L.G. 5).

En recevant l'Ordre, les Prêtres ont été consacrés à Dieu d'une manière nouvelle pour être les instruments vivants du Christ Prêtre éternel, habilités à poursuivre au long du temps l'action admirable par laquelle, dans sa puissance souveraine, il a restauré la communauté humaine tout entière.



« Tout ce qu'il vous dira,
faites-le » (Jn 2, 56)

DIOCESE D'IDIOFA

L'Evêque

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR JOSE MOKO EKANGA

*A L'OCCASION DE LA MËSSE CHRISMALE, LE MARDI SAINT
27 mars 2018*

Le Christ que le Père a sanctifié (c'est-à-dire consacré) et envoyé dans le monde est donné pour nous, afin de racheter et de purifier de tout péché un peuple qui lui appartienne, un peuple ardent à faire le bien (Tt 2,14) et ainsi, en passant par la souffrance, il est entré dans sa gloire. De même, les prêtres, consacrés par l'onction du Saint-Esprit et envoyés par le Christ, font mourir en eux les œuvres du corps et se donnent tout entier au service des hommes (P.O. 12). C'est à ce titre qu'il faut comprendre le sacerdoce comme étant unique et seul sacrifice offert une fois pour toutes. Nous en avons été conviés par amour. Un amour fou fait à des hommes de chair comme vous et moi ; un amour incommensurable et qui en appel au sacrifice des prêtres bénéficiaires dont nous sommes.

3. Ceci rejoint le thème pastoral choisi pour cette année : « **Vivre sa foi en communauté** » (Ac 4, 32). Le sacerdoce est un amour qui se vit et s'épanouit toujours et déjà en communauté : avec son évêque, avec ses confrères prêtres et avec les fidèles chrétiens ; un amour qui se comprend davantage dans la relation entre le Christ-Grand Prêtre et les pauvres mortels que nous sommes. Car, les prêtres ont le Seigneur pour « part » et pour « héritage » (Nombres 18,20). Quel honneur ? Quelle charge ? Quel privilège ? Voilà qui dit tout de la faveur faite aux prêtres et de ce qu'on est en droit d'attendre d'eux. Comment être à la hauteur d'un tel honneur et s'acquitter d'une telle charge, si l'on ne s'installe pas quotidiennement dans l'amour du Seigneur ; si l'on dilate pas son cœur pour rejoindre celui du Christ. Le prêtre a pour « demeure » l'amour du Seigneur qu'il célèbre quotidiennement. A défaut de s'installer dans cet amour, le prêtre ne peut qu'être triste, et sa pastorale terne, sans éclat, sans relief, manquant de brillance.

Mes très chers prêtres

4. En vivant notre foi en communauté, nous formerons un corps, en mettant en avant plan *la communion et l'unité*. Car, « *aucun prêtre n'est donc en mesure d'accomplir sa mission isolément et comme individuellement ; il ne peut se passer d'unir ses forces à celles des autres prêtres sous la conduite des chefs de l'Eglise* » (P.O., 7, §3).



« Tout ce qu'il vous dira,
faites-le » (Jn 2, 56)

DIOCESE D'IDIOFA

L'Evêque

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR JOSE MOKO EKANGA

*A L'OCCASION DE LA MËSSE CHRISMALÈ, LE MARDI SAINT
27 mars 2018*

5. Le sacerdoce du Christ, auquel nous sommes configurés, est un ministère d'unité et de communion autour de l'Evêque. Aucun prêtre ne peut vivre « *son sacerdoce* », à « sa manière », sans se référer au Christ-Tête. Celui qui fait cavalier seul, agit seul, en isolé ; risque gros parce qu'en se mettant à l'écart, il court un grand danger et ne pourra rien lorsque la tempête soufflera.

C'est ce que dit le *Décret sur le ministère et la vie des prêtres* : « que les prêtres ne l'oublient pas : ils ont pour compagnons leurs frères dans le sacerdoce, bien plus, les chrétiens du monde entier. Car tous les prêtres travaillent ensemble pour accomplir le dessein divin du salut, le Magistère du Christ caché depuis les siècles en Dieu, qui ne se réalise que peu à peu, par l'effort coordonné de ministères différents, en vue de l'édification du Corps du Christ jusqu'à ce qu'il atteigne toute sa taille (P.O. 22).

Mes chers frères et amis prêtres,

6. Ce qui fait la joie de ce jour, ce n'est pas le fait que vous soyez au tour de votre père évêque parce que vous l'êtes de temps en temps ; ce qui fait la joie de ce jour, c'est de nous sentir portés. D'abord par *le Seigneur* qui vient encore au secours à notre faiblesse et qui nous renouvelle sa confiance en mettant à notre disposition les huiles saintes, expression de son amour pour son peuple. Ensuite par *ce corps dont nous sommes membres* : le *presbyterium* et enfin, par cette *communauté* qui nous assiste et que nous accompagnons tous les jours.

Tout à l'heure, je consacrerai le saint chrême dont on usera pour baptiser, confirmer, et en ce qui me concerne en propre pour ordonner diacres et prêtres. Aussi, je bénirai l'huile pour l'onction des malades et l'huile des catéchumènes. Voilà de quoi travailler toute l'année à l'avènement du règne de Dieu.

7. Chaque fois que l'on fait *l'onction chrismale*, c'est en référence au Seigneur Jésus, dont le nom même de Christ signifie en grec « *oint, consacré par l'onction* ». Le chrême, dans l'ordination de l'Evêque (*onction de la tête*) et dans celle du prêtre (*onction des mains*), nous consacre entièrement à l'œuvre à laquelle le Seigneur nous appelle. Et donc mes frères, par mission et par vocation dans l'Eglise, nous sommes là pour nos frères et sœurs, au service



« Tout ce qu'il vous dira,
faites-le » (Jn 2, 56)

DIOCESE D'IDIOFA

L'Evêque

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR JOSE MOKO EKANGA

*A L'OCCASION DE LA MESSE CHRISMALTE, LE MARDI SAINT
27 mars 2018*

de la Parole et des Sacrements. Ce qui est fardeau et souci de tout croyant doit, de façon tout à fait spéciale, être notre souci et notre fardeau. Ce qui est force et consolation de tout croyant doit, de façon spéciale, nous être force et consolation. Dans le prêtre, il y a ce pacte. Les prêtres de la Nouvelle Alliance sont, d'une certaine manière, mis à part au sein du peuple de Dieu, mais ce n'est pour être séparé de ce peuple, ni d'aucun homme quel qu'il soit (P.O. 3). C'est au carrefour de ces deux amours incontournables et inséparables de Jésus-Christ et de ses frères que le prêtre se réalise et se sanctifie. Par le dialogue de tout à l'heure, ces deux directions s'expriment à merveille.

8. Nous allons bénir les huiles. Et **d'abord l'huile des malades**. Dans le contexte de précarité qui est le nôtre, notre prière se fera insistante pour que Dieu de qui vient tout réconfort, par cette huile, soulage le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'onction. En confiant au Seigneur notre prière, nous solliciterons sa présence fortifiante et fidèle, sa compassion miséricordieuse et salvifique. Le peuple de Dieu qui est à notre charge dans ce diocèse, quand il est malade, se tourne spontanément vers le Seigneur. Nous demandons au Seigneur de ne pas rester insensible face à cette misère. Mais, comment en même temps ne pas prendre conscience de notre devoir, et donc de la nécessité d'organiser au mieux nos structures de santé, de nous investir dans la recherche des meilleures conditions d'hygiène et d'une alimentation saine, suffisante, équilibrée.

La bénédiction de cette huile des catéchumènes et la consécration du Saint chrême se feront cette année dans le souci de rappeler à nous qui les avons reçus, et à ceux qui vont les recevoir, l'obligation d'être un peuple de témoins. Nous demanderons à Dieu, la force, l'intelligence et l'énergie pour son peuple. Et comme nous l'avons commencé, à travers la Prise en charge de notre diocèse, la formation des catéchistes et des animateurs, appelés à poursuivre cette sensibilisation à tout le niveau ; nous solliciterons au Seigneur, à travers les sacrements de baptême, de la confirmation et de l'ordre, de nous donner des athlètes assortis aux défis actuels. Des hommes et des femmes vigoureux, épris de charité et de la Bonne Nouvelle ; capables de mener les luttes de la vie chrétienne ; heureux de servir et de vivre dans l'Eglise.



« Tout ce qu'il vous dira,
faites-le » (Jn 2, 56)

DIOCESE D'IDIOFA

L'Evêque

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR JOSE MOKO EKANGA

*A L'OCCASION DE LA MÊSSE CHRISMALÈ, LE MARDI SAINT
27 mars 2018*

L'onction chrismale, faisant de nous pour toujours des membres de Jésus-Christ « prêtre, prophète et roi », nous dispose à ces luttes.

Mes très chers prêtres,

9. Le concile Vatican II recommande, conformément aux dispositions de l'évêque, que les prêtres, se rappelant que les biens qu'ils acquièrent à l'occasion de leur office ecclésiastique, soient liés à leur fonction sacrée, subviennent avec générosité et selon leurs moyens aux besoins matériels du diocèse (**Christus Dominus 28**). En ce sens, je vous exhorte à saisir mon passage lors des tournées pastorales comme une opportunité pour "faire église", pour nous mobiliser et mobiliser nos fidèles en vue d'une réelle prise en charge de notre diocèse et d'une meilleure prise en main de notre destin. Je vous remercie pour ce que nous avons déjà réalisé ensemble et ose espérer que nous le continuerons.
10. Je termine par vous rappeler qu'en ce jour d'anniversaire de notre onction joyeuse, vous êtes invités à la joie de l'évangile, à être les témoins de ce message que vous proclamez. Soyez de ceux qui attirent, des prêtres toujours joyeux et qui donnent envie aux jeunes de devenir comme eux. Ne soyez pas des rabats joies, du vinaigre qui n'attire même pas les mouches. Car, pour oindre avec l'huile de la joie, il faut être soi-même un homme de joie. La joie du prêtre est un bien précieux non seulement pour lui mais aussi pour toute l'Eglise. Oints jusqu'aux os, rien ni personne ne peut nous enlever cette joie, qui jaillit de l'intérieur, qui a sa source dans l'amour du Père. Laissez-moi encore vous dire que le Christ Jésus désire que la joie de cet Amour du Père "soit en nous", et que cette joie soit "pleine" (Jn 15,11).

Bampangi Bantondama

11. Dibundu, **ikele ya muntu ve kansi yo ikele Mama na Beto yonso**. Ikele Dibundu me buta beto bonso banganga Nzambi ; me buta mono bonso Pisekopo. Ikele Dibundu ke sansa beto, me tangisa beto nzo nkanda ye ke disa beto.



« Tout ce qu'il vous dira,
faites-le » (Jn 2, 56)

DIOCESE D'IDIOFA

L'Evêque

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR JOSE MOKO EKANGA

*A L'OCCASION DE LA MESSE CHRISMALE, LE MARDI SAINT
27 mars 2018*

Beto vila ve bima yina, ye mono lenda ve kuvutuka nima na kubambula beno mbundu sambu na yo. Dibundu ikele Mama yina ya me buta ye ya imene yedisa beto yonso.

Mono imene tubila ba nganga Nzambi nkatu kutubila beno.

Kiese ya ba nganga Nzambi ikele kiese na beno ba kristu ; yo ikele bonso lupangu ya ke zieta nzo ya mvimba na kubumba yo. Yo ikele kiese ya nitu ya mvimba. **Beno kutala bo, kusambila bo, kusadisa bo.**

Ya beno ikele kumona bo na ntantu to na mawa beno kuvutuka nima ve kansi beno kufinama na kutelimisa ye kusadisa bo.

Misa yayi ya bubu ikele kaka misa ya ba nganga nzambi ve kansi ya dibundu ya mvimba ye ya ba Kristu yonso.

12. Bampangi bantondama, dibundu ikele kisika ya beto yonso fwete kuzingila **lutondo** ya kieleka ; kisika ya konso muntu fwete **kuzinga na ngemba**, na **kiese**, bonso nsangu ya mbote ikele kulombila beto.

Mono ke dodokila beno, na ntangu ya Banganga-Nzambi ta tangulula ba lusilu na bo, beno kusamba sambu na bo ye sambu na mono Pisekopo na beno. Na mpila nde, Mfumu Nzambi kupesa beto ba dienga yonso ya beto ikele na yo mfunu sambu na kusala kisalu na diya na Yandi.

Mono ke bika misa yayi ye bisambu ya konso muntu na maboko ya Mama Santa Maria ya ikele Mama ya dibundu ya Ba nganga Nzambi ; yandi kulombila beto makabu ya beto ke na yo mfunu sambu na kukituka balongoki ya kieleka.

Bonso na bansadi ya nkinsi na bwala Cana : « beto kusala mambu yonso ya yandi ke tubila beto ».

Bika nde yandi Mosi kusambula beno!

+Tata, +Mwana ti +Mpeve Santu ! Amen

**Donné à Idiofa, lors de la messe
chrismale, le 27 mars 2018
+ José MOKO EKANGA**

Evêque d'Idiofa